

« PARLONS PROTECTION DU PUBLIC AVEC VINCENT GRATON »

avec l'*Ordre des hygiénistes dentaires du Québec*



Depuis le 19 janvier dernier, se déroule une campagne de sensibilisation intitulée : « Parlons protection du public avec Vincent Graton » menée par le *Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ)* au sujet du travail des ordres professionnels. Vingt-trois ordres professionnels ont ainsi participé à cette campagne, dont l'*Ordre des hygiénistes dentaires du Québec*. Pas moins de 25 clips d'information sont diffusés depuis lors, à raison de deux ou trois par semaine, du 17 janvier au 23 mars, sur le site web « Ordre de protéger », et via les médias sociaux du CIQ.

Le clip de l'*OHDQ* portant sur la mission spécifique de notre Ordre est diffusé dès aujourd'hui, le vendredi 24 février 2017, sur son site web et via les réseaux sociaux du CIQ.

[Voir la vidéo](#)

L'Ordre vous invite à partager, aimer ou retweeter les différents messages de cette campagne de sensibilisation sur le travail accompli par les ordres professionnels et les obligations de leurs membres.

Pour suivre la campagne :

- [OHDQ](#)
- [Facebook](#)
- [YouTube](#)
- [LinkedIn](#)

- [Ordre de protéger](#)
- [Blogue Ordre de protéger](#)

À propos de l'OHDQ

L'**Ordre des hygiénistes dentaires du Québec**, compte maintenant plus de 6 200 membres, assure la protection du public en surveillant l'exercice de la profession. L'Ordre favorise le développement professionnel des hygiénistes dentaires en matière de prévention et d'éducation et encourage l'atteinte de l'excellence dans l'exercice de la profession. L'Ordre assure le respect de normes élevées en matière d'exercice et d'éthique professionnelle pour ses membres, contribuant sans cesse à l'amélioration de la santé buccodentaire des Québécois.

